



Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Global Proactive Portfolio

FCP géré par GALILEE ASSET MANAGEMENT

Part P : FR0012444958

<https://www.galilee-am.com>

Appeler le +33(0).3.90.22.92.60 pour de plus amples informations

Dernière mise à jour le 05/09/2023

En tant que société de gestion de portefeuille, Galilee Asset Management est agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 00 023.

Cet OPCVM est agréé et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). L'AMF est chargée du contrôle de l'OPCVM Global Proactive Portfolio en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

Global Proactive Portfolio est un fonds commun de placement (FCP) de droit français.

DURÉE

La durée de détention recommandée est de 5 ans. L'investissement sur ce produit ne comporte aucun terme.

OBJECTIFS

L'objectif de gestion :

- Réaliser une performance nette de frais supérieure à 5%, sur l'horizon de placement conseillé (5 ans). La stratégie du Fonds étant résolument opportuniste et discrétionnaire, donc par nature non-indicielle. Le FCP pourra être couvert contre les variations des marchés actions.

La stratégie de gestion :

La politique de gestion prend en compte une répartition des risques au moyen d'une diversification des placements.

Le Fonds est investi principalement en OPC. L'investissement moyen en parts ou actions d'OPC et la répartition entre les différents actifs dépendra des conditions de marché, des opportunités de diversification du portefeuille et sera déterminée de façon discrétionnaire par la société de gestion. Sous réserve des maxims d'investissement réglementaire, le niveau d'investissement en OPC sera limité à 100% de l'actif net.

Le Fonds peut investir sur des parts ou actions de fonds recherchant un objectif de performance absolue.

La sélection des OPC est déterminée par les études financières, les réunions organisées par les sociétés, les visites à ces mêmes sociétés et les nouvelles au quotidien. Capital Conseil, en sa qualité de conseiller en investissement financier fournit à la société de gestion l'analyse de différentes sociétés. Capital Conseil propose à la société de gestion un ensemble de positions et une allocation associée à chacune d'entre elles. Les critères retenus sont selon les cas, en particulier la valeur d'actif, le rendement, la croissance, la qualité des dirigeants. La société de gestion restant seul décisionnaire final, après étude de la pertinence et de la conformité de la proposition faite par le conseiller en investissement financier, choisira ou non de suivre la proposition dans le but d'atteindre l'objectif de gestion.

Les différentes catégories d'instruments utilisées dans le cadre de la stratégie d'investissement sont :

- Les actions : Le Fonds pourra être exposé au maximum à 100% de l'actif net en OPC actions ou en actions sur les marchés de la zone euro et/ou internationaux.

L'investissement de l'actif du Fonds pourra concerner les petites, moyennes et grandes capitalisations.

- Les produits de taux : Le Fonds pourra être investi en produits obligataires et monétaires, publics et/ou privés (jusqu'à 100% de l'actif net).

- OPCVM et fonds d'investissement, jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger n'investissant pas plus de 10% de leur actif net en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement et jusqu'à 30% de l'actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou européen et en fonds d'investissement de droit étranger, respectant les critères de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

- Les devises : Le Fonds peut utiliser en exposition et en couverture, les devises autres que la devise de valorisation du Fonds.

Le Fonds peut également intervenir sur les :

- titres intégrant des dérivés, contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux et de change, qui peuvent entraîner une surexposition globale de 70% maximum de l'actif net.

- Le Fonds pourra investir dans des titres intégrant des dérivés dans la limite de 20% de l'actif net.

Dépositaire du FCP : CACEIS Bank

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale.

Conditions de souscription et rachat : Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour la veille du jour de valorisation (J) avant 12 heures et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (J) calculée à J+1 sur les cours de clôture de J. Le règlement est effectué à J+2. La fréquence de valorisation est quotidienne.

Autres informations : Pour obtenir des informations supplémentaires sur l'OPCVM se référer à la section « Autres informations pratiques ».

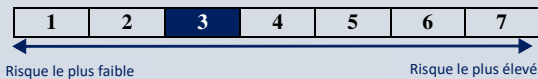
INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

L'investisseur de détail visé est une personne physique ou morale dont l'horizon de placement est au moins de 5 ans, qui a pour objectif la recherche de valorisation accrue de son investissement par une exposition aux marchés financiers, et qui est prête à supporter une perte en capital. Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.



Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit durant 5 ans (durée de détention recommandée). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de cet OPCVM par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que cet OPCVM enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé cet OPCVM dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats de l'OPCVM se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Avertissement : certains risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- **Le risque de liquidité** : il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.
- **Le risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés** : l'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Cet OPCVM ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario favorable si vous sortez après 5 ans : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

Scénario intermédiaire si vous sortez après 5 ans : Ce type de scénario, basé sur la performance du produit et de l'indice de référence, s'est produit pour un investissement entre 2014 et 2019.

Scénario défavorable si vous sortez après 5 ans : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2015 et 2020.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Scénario de tension	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6 098,28 €	5 428,63 €
	Rendement annuel moyen	-39,02%	-11,50%
Défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 000,62 €	8 129,52 €
	Rendement annuel moyen	-19,99%	-4,06%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 701,58 €	10 171,64 €
	Rendement annuel moyen	-2,98%	0,34%
Favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	12 139,41 €	11 704,33 €
	Rendement annuel moyen	21,39%	3,20%

Que se passe-t-il si Galilee Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Galilee Asset Management. En cas de défaillance de Galilee Asset Management, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

L'investissement dans le Produit ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation. La revente des parts, le capital et les revenus du Produit ne sont pas garantis par la Société de Gestion.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) et que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 euros par an sont investis.



	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	852 €	2 918 €
Incidence des coûts annuels (*)	8,88%	5,40% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,74% avant déduction des coûts et de 0,34% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	4% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 400,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	0,00 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	3,11% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	310,50 €
Coûts de transaction	1,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	129,80 €
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	10% de la surperformance de l'OPCVM par rapport à l'indice de performance absolue. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	12,00 €

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Cet OPCVM est conçu pour un investissement de 5 années minimum pour permettre l'appréciation du capital sur le moyen et long terme tout en se prémunissant contre les aléas du marché à court terme.

Délai de réflexion/rétractation : il n'existe pas de délai de réflexion ou de renonciation pour ce produit.

Frais et pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant échéance de la période de détention recommandée : aucun, vous pouvez effectuer un rachat à tout moment. Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut entraîner une conséquence sur les performances attendues de votre investissement.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez adresser vos réclamations par courrier à l'adresse suivante : GALILEE ASSET MANAGEMENT, 10 boulevard Tauler 67000 STRASBOURG à l'attention du responsable de la conformité et du contrôle interne (RCCI) ou auprès de votre interlocuteur habituel, par téléphone au : +33(0).3.90.22.92.60 ou par mail à l'adresse contact@galilee-am.com.

Si vous n'étiez pas satisfait de la réponse de Galilee Asset Management, vous pouvez demander un avis au médiateur de l'AMF par une demande adressée par courrier à : Autorité des Marchés Financiers – Le médiateur – 17 place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02 ou par voie électronique sur le site internet www.amf-france.org.

Autres informations pertinentes

Nous vous rappelons que le présent document est régulièrement mis à jour et que vous trouverez la dernière version en ligne sur le site internet accompagné des documents légaux (le prospectus, les statuts, le rapport annuel du dernier exercice et le présent document d'informations clés en vigueur) à l'adresse <https://www.galilee-am.com> ou sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion à contact@galilee-am.com.

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur la page dédiée à l'OPCVM sur le site internet de Galilee Asset Management <https://www.galilee-am.com/global-proactive-portfolio-fr0012444958/>. Celles-ci sont présentées pour les 10 dernières années.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.